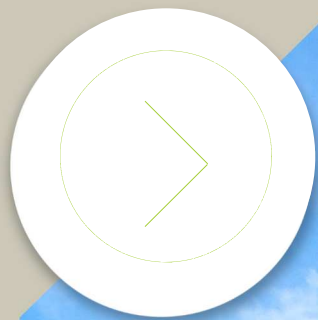




ENQUÊTE HÔTELLERIE DE PLEIN AIR 2017



LE TAUX D'OCCUPATION

UNE EXCELLENTE SAISON AVEC 43,1 % DE TAUX D'OCCUPATION EN HAUSSE DE 2,6 POINTS PAR RAPPORT A 2016

Les emplacements équipés des campings haut de gamme ont les taux les plus élevés

> Les taux d'occupation par catégorie d'emplacement

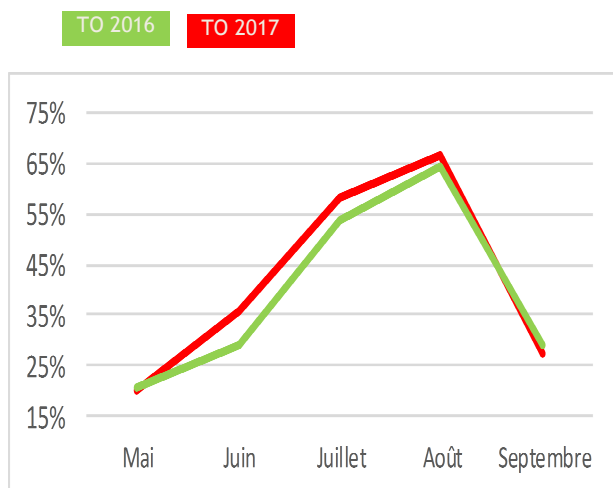
Taux Occupation	2017 (mai à septembre)	2017 (avril à septembre)	2016 (mai à septembre)	Évolution 2017/2016
TOTAL EMPLACEMENTS	43,1 %	39,7 %	40,5 %	+ 2,6 pts
1-2 *	33,1 %	30,0 %	32,5 %	+ 0,6 pt
3-4-5 *	47,2 %	47,9 %	49,1 %	- 1,9 pt
Non Classés	23,5 %	22,4 %	15,9 %	+ 7,6 pts
EMPLACEMENTS ÉQUIPÉS	60,6 %	57,6 %	58,3 %	+ 2,3 pts
1-2 *	45,7 %	43,9 %	50,5 %	- 4,8 pts
3-4-5 *	63,2 %	59,8 %	59,7 %	+ 3,5 pts
Non Classés	43,7 %	42,6 %	37,7 %	+ 6,0 pts
EMPLACEMENTS NUS	35,9 %	32,3 %	33,8 %	+ 2,1 pts
1-2 *	31,3 %	28,1 %	30,2 %	+ 1,1 pt
3-4-5 *	43,9 %	38,9 %	42,1 %	+ 1,8 pt
Non Classés	22,7 %	21,6 %	15,1 %	+ 7,6 pts

Avec un taux d'occupation de 43,1 % de mai à septembre 2017, les campings breilliens ont réalisé une saison exceptionnelle, sensiblement du même niveau que l'année 2015 (43,3 %) ... assurément les deux meilleures saisons de ces 20 dernières années. Ce constat s'explique en partie par des conditions météo (jusque la mi-juillet) et calendaires très favorables, même si certains gestionnaires pourront regretter l'impact du calendrier électoral sur la fréquentation des ponts du mois de mai.

Sans surprise, les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés sur les emplacements locatifs de 3 à 5 étoiles (63,2 %) ... de 40 points supérieurs à ceux des emplacements nus pour les terrains non classés. En moyenne, les emplacements équipés enregistrent des taux d'occupation de près de 25 points supérieurs à ceux des emplacements nus.

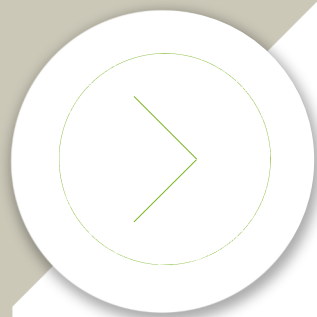
Une saison exceptionnelle de juin à août

> L'évolution du taux d'occupation par rapport à 2016 selon les mois de la saison



Pour la première année, nous disposons du taux d'occupation sur le mois d'avril qui nous informe qu'il a été, en 2017, sensiblement du même niveau que le mois de mai (19,6 % contre 20,1 %). Malgré la présence des ponts du 1er, du 08 et de l'Ascension, le mois de mai a, semble-t-il, quelque peu souffert du calendrier électoral (élections présidentielles) qui, comme pour chaque élection freine les déplacements.

Des conditions météo très favorables jusque la mi-juillet ont ensuite permis aux mois de juin et juillet d'enregistrer de fortes progressions par rapport à la saison 2016 (respectivement + 6,8 pts et + 4,5 pts). Avec 66,8 % de taux d'occupation, le mois d'août a confirmé son statut de mois le plus fréquenté de la saison. Enfin, habituellement ensoleillé, le mois de septembre a pâti d'une météo fraîche et pluvieuse en 2017.

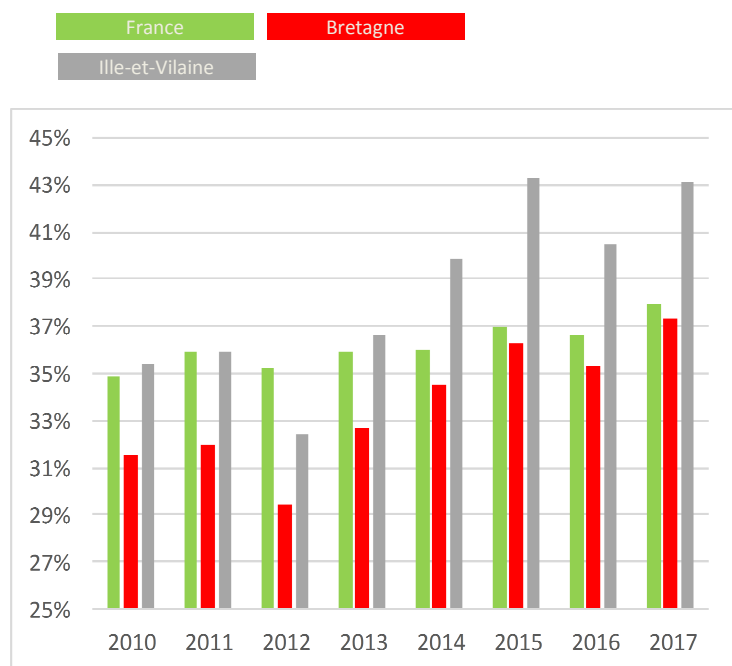


LE TAUX D'OCCUPATION

UNE REMONTÉE DES TAUX D'OCCUPATION DEPUIS 2012

De très bons taux d'occupation également en Bretagne et en France

> L'évolution des taux d'occupation du pays, de la région, du département entre 2010 et 2017



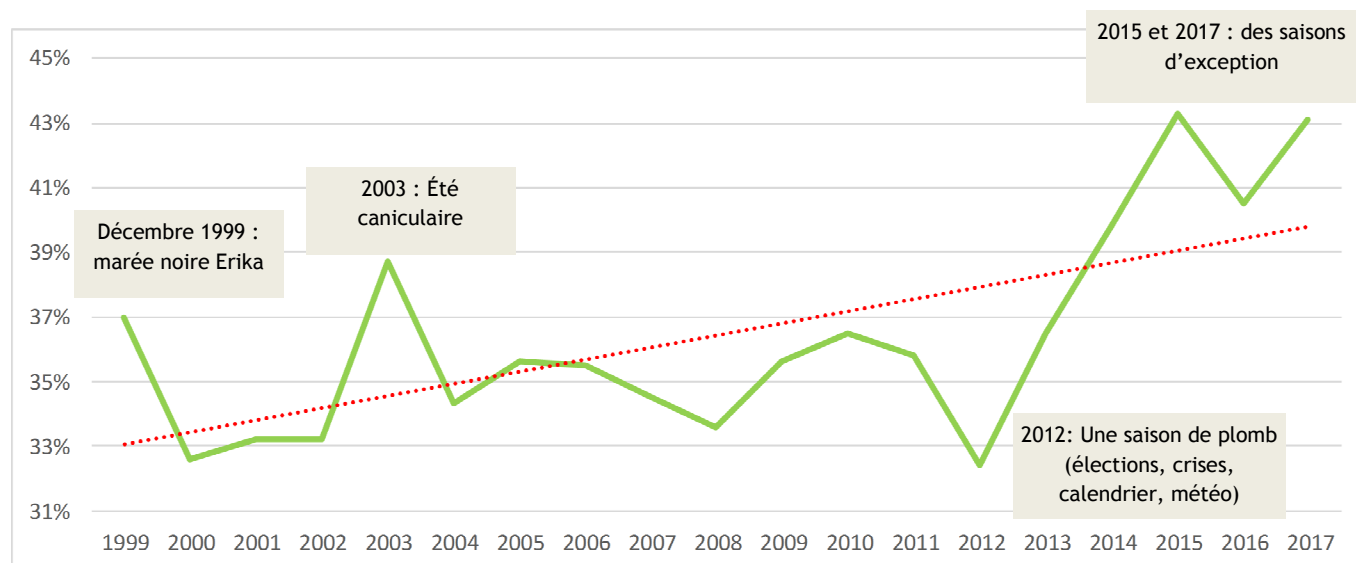
En 2017, l'Ille-et-Vilaine affiche le meilleur taux d'occupation des départements bretons. Avec un taux de 43,1 % de mai à septembre, il est de 5,8 points supérieur à celui de la Bretagne qui s'établit à 37,3 %.

Si l'on intègre les résultats du mois d'avril, le taux d'occupation des campings du département n'est plus que 4,9 points supérieur à celui de la Bretagne (39,7 % contre 34,8 %).

Depuis 2010, quel que soit l'espace observé, et malgré deux saisons de rupture (2012 et 2016), nous pouvons observer une progression quasi-continue du taux d'occupation des campings. Ainsi, en Ille-et-Vilaine, la saison 2017 affiche un TO en progrès de 2,6 pts par rapport à 2016, de 3,2 pts par rapport à 2014, ou encore de 7,7 pts par rapport à 2012.

Un taux d'occupation fluctuant mais en croissance

> Les taux d'occupation du département depuis 1999 (et courbe de tendance)



Depuis 1999, on note donc une hausse globale du taux d'occupation malgré des fluctuations importantes. Ces variations sont également observables au niveau régional. C'est en 2012 que le taux d'occupation a atteint son niveau le plus bas avec 32,4 % du à plusieurs éléments extérieurs. Ainsi, 10,9 points séparent l'année 2012 de l'année 2015, meilleure année depuis 1999.

LES NUITÉES

44 000 NUITÉES EN PLUS POUR LA SAISON 2017
SOIT UNE HAUSSE DE 4,4 %

Une fréquentation exceptionnelle sur le mois de juin

> Le nombre de nuitées mensuelles

Nuitées	2017	2016	Évolution 2017/2016
Avril	87 704	NC	NC
Mai	88 594	90 591	- 2,2 %
Juin	147 699	124 144	+19,0 %
Juillet	329 609	312 400	+ 5,5 %
Août	387 773	374 302	+ 3,6 %
Septembre	91 122	99 238	- 8,2 %
SAISON	1 132 501	1 000 675	+ 4,4 %*
Bretagne	11 346 622	9 816 909	+ 7,8 %*
France	123 970 907	112 166 425	+ 3,8 %*

De mai à septembre 2017, les campings du département ont comptabilisé 1 044 797 nuitées, contre 1 000 675 en 2016, soit une augmentation de plus de 44 000 nuitées (+ 4,4 %), de plus de 56 000 nuitées par rapport à 2014, ou plus encore de 205 000 nuitées par rapport à 2012. Cette saison 2017 se rapproche donc du record de nuitées atteint en 2015 avec 1 079 657 nuitées.

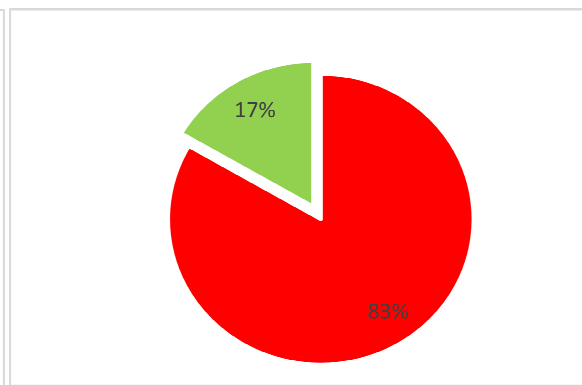
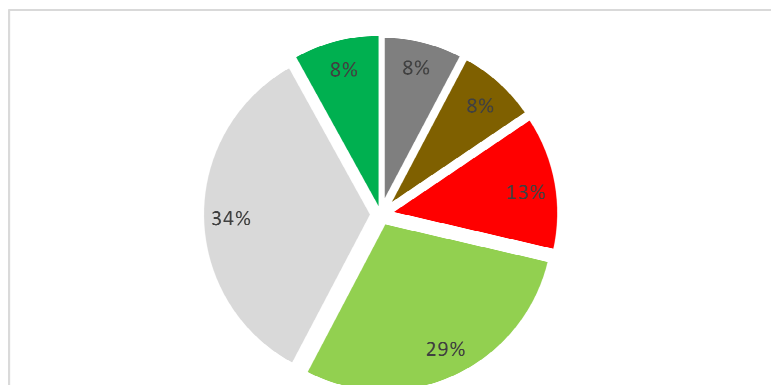
En comptabilisant les nuitées du mois d'avril ce sont plus de 1,1 million de nuitées qui ont été enregistrées pour l'hôtellerie de plein-air départementale, soit 10 % des nuitées bretonnes.

Dans le détail, nous pouvons dresser les mêmes constats que pour les taux d'occupation : un exceptionnel mois de juin, une haute-saison qui tient son rang, et des bords de saison plombés par un calendrier électoral (mai) et par une météo capricieuse (septembre).

* Evolutions calculées sur la période mai à septembre

63,3 % des nuitées totales proviennent des deux mois de la haute-saison

> Part mensuelle des nuitées et part des nuitées selon le type de gestion



Comme chaque saison, il convient de souligner l'exceptionnelle concentration de la fréquentation sur les deux mois de haute-saison (63,3 %) et ce malgré la prise en compte des nuitées du mois d'avril en 2017. Cette concentration est équivalente à celle de 2016 si l'on considère la saison de mai à septembre. Rappelons qu'en 2010, les mois de juillet et août représentaient près de 3/4 des nuitées réalisées dans les campings du département (74,7 %), et que la tendance est plutôt à l'allongement de la saison.

Par ailleurs, on constate que plus de 4/5 des nuitées sont réalisées dans des campings à gestion marchande, une part qui reste relativement stable par rapport à 2016.

LES NUITÉES

LA CLIENTÈLE FRANÇAISE EST EN HAUSSE DE 6,4 % PAR RAPPORT À 2016

Près de 60 % de nuitées françaises en 2017

> Les nuitées étrangères et leurs évolutions entre 2016 et 2017

PAYS	Nuitées	Évolution 2017/2016*	Part
Françaises	660 543	+ 6,4 %	58,3 %
Etrangères	471 957	+ 1,9 %	41,7 %
Totales	1 132 501	+ 4,4 %	100 %
Grande-Bretagne	193 973	- 1,7 %	41,1 %
Pays-Bas	116 183	+ 5,5 %	24,6 %
Allemagne	61 167	+ 11,5 %	13,0 %
Belgique	41 650	+ 6,0 %	8,8 %
Suisse	9 232	- 7,1 %	2,0 %
Espagne	9 295	- 0,6 %	2,0 %
Italie	5 166	+ 20,0 %	1,1 %
Danemark	2 244	- 2,9 %	0,5 %
Autres	33 047	- 7,2 %	7,0 %

*Évolutions calculées sur la période de mai à septembre

Avec 660 543 nuitées comptabilisées d'avril à septembre, la clientèle française enregistre une hausse significative de sa fréquentation (+ 6,4 % sur la période mai à septembre soit + 35 500 nuitées). Il en est de même pour la clientèle étrangère mais de façon plus modérée avec un gain de 9 000 nuitées en cette saison 2017, soit + 1,9 % par rapport à la saison 2016.

La part de la clientèle étrangère (41,7 %) dans les campings breilliens reste très nettement supérieure à celle observée dans les campings bretons (21,9 %).

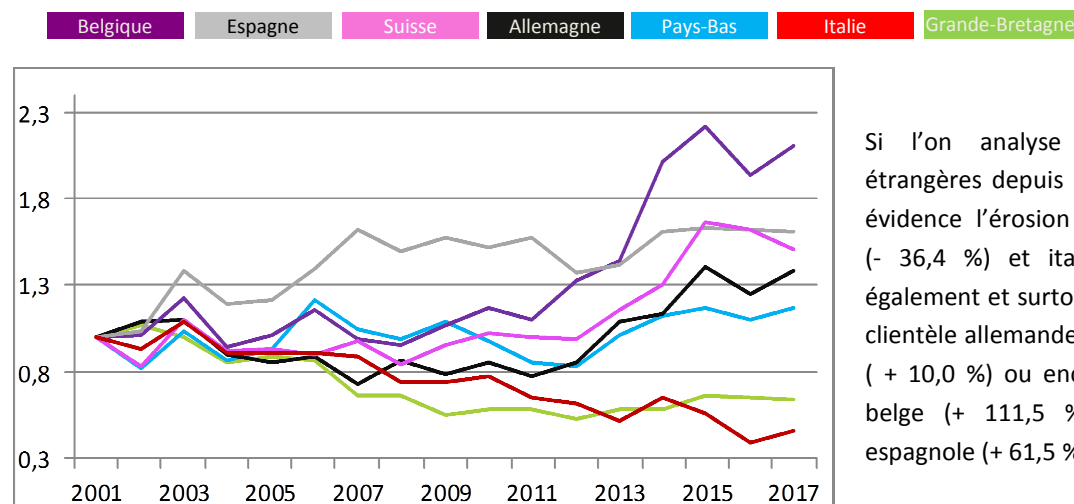
Nous pouvons également noter que la clientèle britannique demeure la première clientèle étrangère de l'hôtellerie de plein-air en Ille-et-Vilaine avec 193 973 nuitées réalisées entre avril et septembre 2017, ce qui représente plus de 41 % du total des nuitées étrangères.

Près de 4/5 des nuitées étrangères sont générées par 3 clientèles : Britanniques, Néerlandais et Allemands.



La part des nuitées étrangères recule

> Les nuitées étrangères et leurs évolutions entre 2001 et 2017 (base 100)



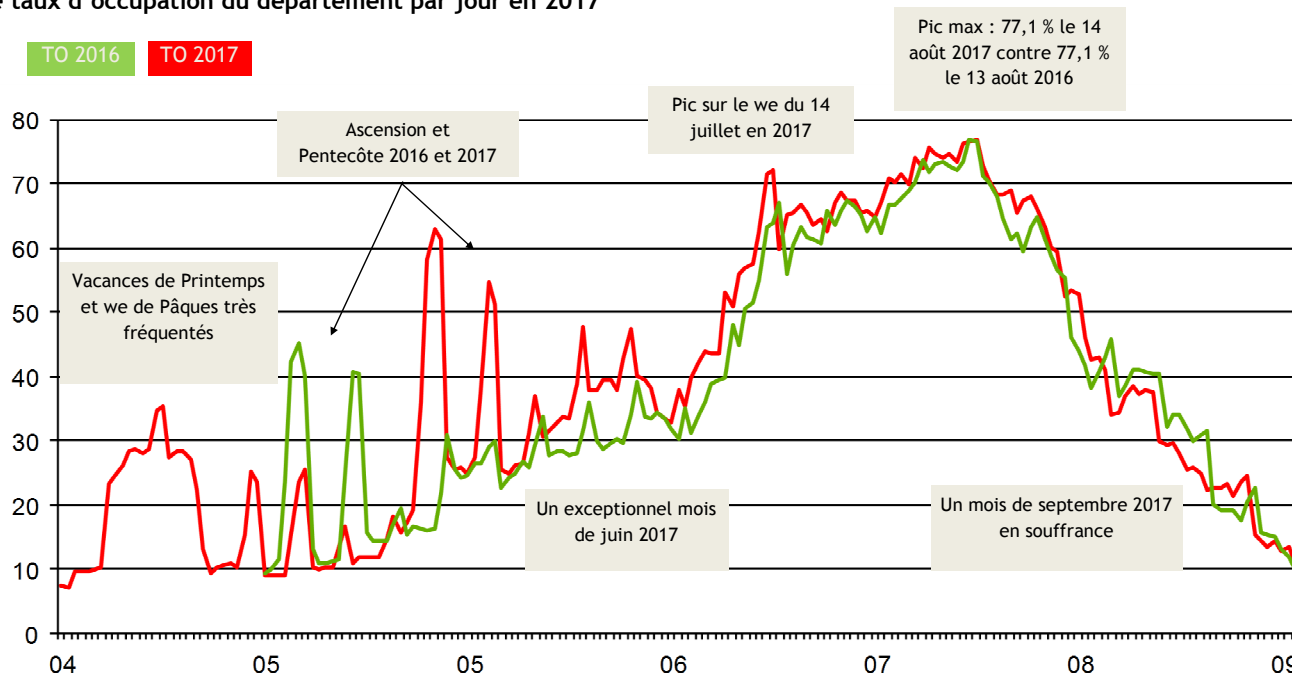
Si l'on analyse l'évolution des nuitées étrangères depuis 2001, ce graphique met en évidence l'érosion des clientèles britannique (- 36,4 %) et italienne (- 54,0 %), mais également et surtout la belle progression de la clientèle allemande (+ 39,0 %) et néerlandaise (+ 10,0 %) ou encore le bond des clientèles belge (+ 111,5 %), suisse (+ 51,3 %) et espagnole (+ 61,5 %).

LES DONNÉES JOURNALIÈRES 2017

DES DISPARITÉS EN FONCTION DES PÉRIODES

Un exceptionnel week-end de l'Ascension lance la saison

> Le taux d'occupation du département par jour en 2017



L'analyse comparative des taux d'occupation journaliers des saisons 2017 et 2016 met très nettement en évidence les conséquences de la météo sur la fréquentation ainsi que les effets de calendrier :

- Fréquentation soutenue durant les vacances de printemps notamment sur le week-end de Pâques (15 au 17 avril)
- Décalage des pics de fréquentation durant les ponts de l'Ascension et de la Pentecôte entre 2016 et 2017.
- Des conditions météorologiques très favorables à partir du week-end de l'Ascension jusque la mi-juillet qui ont parfaitement lancé la saison, avec un mois de juin exceptionnel
- Un taux d'occupation maximum enregistré le 14 août 2017 à 77,1 %, équivalent à celui enregistré le 13 août 2016
- Une météo fraîche et pluvieuse qui « plombe » la fréquentation du mois de septembre

Les semaines de vacances enregistrent les plus forts taux d'occupation

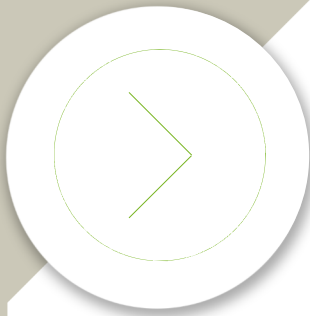
> Le taux d'occupation en Ile-et-Vilaine selon le type de semaine ou de week-end

Semaines ordinaires	27,3 %
Semaines de vacances	51,2 %
Week-ends ordinaires	29,4 %
Week-ends de vacances	50,9 %
Week-ends fériés	39,8 %

Avec 51,2 %, on s'aperçoit logiquement que le meilleur taux d'occupation est atteint lors des « semaines de vacances » (y compris les vacances de printemps situées sur le mois d'avril), talonné de très près par les « week-ends de vacances » avec 50,9 %, soit seulement 0,3 pt d'écart.

Par ailleurs, les « week-ends fériés », obtiennent cette saison un taux d'occupation supérieur de plus de 10 pts à la moyenne des « week-ends ordinaires ».

Semaine : nuitées du lundi au vendredi compris / Week-end : nuitées du samedi au dimanche compris



LES DONNÉES DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES

LE LITTORAL OBTIENT LES MEILLEURS RÉSULTATS

Les taux d'occupation mensuels et leurs évolutions

> Les taux d'occupation par espace

Taux d'occupation	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Saison	Évolution Saison 2017/2016
Saint-Malo/Dinard (EPCI)	23,5 %	22,8 %	38,6 %	65,2 %	75,1 %	30,7 %	44,3 %	+ 2,0 pts
Rennes/Fougères/Vitré (EPCI)	13,1 %	16,7 %	33,8 %	53,2 %	60,1 %	22,0 %	34,6 %	+ 2,9 pts
Redon (EPCI)	21,1 %	17,1 %	20,8 %	52,9 %	66,9 %	13,1 %	35,3 %	+ 1,6 pt
Brocéliande (EPCI)	12,8 %	14,0 %	17,1 %	29,9 %	36,6 %	22,0 %	22,0 %	- 0,8 pt
LITTORAL BRETAGNE	17,9 %	16,0 %	24,3 %	54,5 %	67,1 %	21,2 %	35,9 %	+ 2,2 pts
INTERIEUR BRETAGNE	13,5 %	14,1 %	21,6 %	38,3 %	46,5 %	16,4 %	27,3 %	+ 0,7 pt

Comme chaque année, ce sont les espaces littoraux qui obtiennent les taux d'occupation les plus élevés et ce quel que soit le mois concerné. Ainsi, les territoires (à l'échelle des EPCI) de Saint-Malo et Dinard enregistrent en moyenne, sur la saison 2017, des taux d'occupation supérieurs de 10 à 22 points supérieurs aux autres territoires. Les écarts étant encore plus importants sur les deux mois de haute saison (de 10 à 39 points).

Mêmes constats au niveau des campings bretons, avec des campings du littoral qui enregistrent des taux d'occupation légèrement supérieurs sur les mois d'avril, mai, juin et septembre (entre 1,9 pt et 4,8 pts), et des écarts qui se creusent en juillet et août (16,2 pts et 20,6 pts).

> Les nuitées par espace

Nuitées	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Saison	Évolution Saison 2017/2016
Saint-Malo/Dinard (EPCI)	67 049	55 686	81 000	204 097	244 650	59 041	711 523	+ 5,5 %
Rennes/Fougères/Vitré (EPCI)	21 652	33 373	65 652	120 485	140 159	30 560	411 881	+ 0,6 %
Redon (EPCI)	58 199	44 798	51 301	196 241	250 681	44 653	645 873	+ 11,7 %
Brocéliande (EPCI)	6 786	10 381	13 509	38 380	43 464	9 826	122 346	+ 2,0 %
LITTORAL BRETAGNE	696 922	655 145	932 728	3 161 261	4 075 699	659 380	10 181 135	+ 9,0 %
INTERIEUR BRETAGNE	68 925	84 255	141 117	356 172	430 852	82 659	1 163 980	- 1,8 %

Tout comme pour le taux d'occupation, c'est le littoral qui enregistre les plus fortes fréquentations cette saison et août reste le mois le plus fréquenté. A noter toutefois, un volume de nuitées très important enregistré sur Redon Agglomération, particulièrement sur les deux mois de haute-saison, rivalisant largement avec les territoires du littoral.

D'une façon générale, 90 % des nuitées bretonnes en hôtellerie de plein-air sont réalisées dans des campings situés sur l'espace littoral.

L'OFFRE DÉPARTEMENTALE

LES CAMPINGS 2* ET LES EMPLACEMENTS NUS SONT MAJORITAIRES DANS LE DÉPARTEMENT

Les campings 2 étoiles représentent plus de la moitié du parc

> L'hôtellerie de plein air classée en Ille-et-Vilaine en 2017

	Terrains	Part	Emplacements	Part
1*	5	10,2 %	166	3,0 %
2*	26	53,1 %	1 927	35,2 %
3*	10	20,3 %	1 189	21,7 %
4*	4	8,2 %	754	13,8 %
5*	4	8,2 %	1 432	26,2 %
TOTAL	49	100 %	5 468	100 %

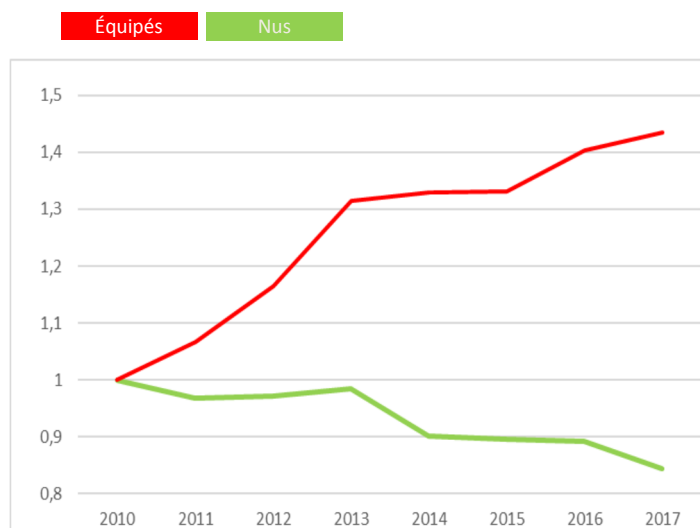
Au 1^{er} janvier 2017, l'Ille-et-Vilaine recensait **49 campings classés de 1 à 5 étoiles**, pour un total de 5 468 emplacements, soit 8,6 % de la capacité bretonne en hôtellerie de plein-air classée, mais 30 % des lits touristiques marchands classés du département.

Sur les 49 campings du département, près d'un 1/3 des terrains sont en gestion municipale. Par ailleurs, 3/4 des terrains sont classés 2 ou 3 étoiles. Les campings 2 étoiles sont les plus nombreux du département et représentent plus de la moitié des terrains (53,1 %). Ce sont également ces campings qui proposent le plus d'emplacements.

En 2015, un nouveau classement a été proposé par Atout France en intégrant notamment une 5ème étoile. Un certain nombre de campings, pour la plupart des campings municipaux, n'ont pas intégré ce nouveau classement, ce qui explique la perte de 17 campings classés et de 1 103 emplacements entre 2010 et 2015 (de 76 campings classés à 59 campings). L'année 2017 a ajouté la perte de 10 nouveaux établissements pour 1 723 emplacements à cette tendance. Ce nouveau classement s'est accompagné d'une légitime montée en gamme des campings. Ainsi, en 2010, les emplacements des établissements 1 et 2 étoiles constituaient 50,1 % du parc contre 38,2 % aujourd'hui. À contrario, les emplacements des 3 et 4 étoiles correspondaient à 49,9 % du parc en 2010 mais représentent, en 2017, 61,8 % de l'offre (en intégrant les campings 5*).

Le locatif ne constitue qu'1/4 du parc mais est de plus en plus présent

> L'évolution du parc (année 2010 - base 100)



Témoin de la recherche de confort de la part de la clientèle touristique, on assiste, depuis plusieurs années, à une augmentation des emplacements équipés par rapport aux emplacements nus. Cette tendance est observable au niveau départemental ainsi qu'en Bretagne et en France plus généralement.

En effet, en Ille-et-Vilaine, le nombre d'emplacements locatifs s'est accru de + 40,3 % depuis 2010. Dans le même temps, l'offre en emplacements nus a diminué de plus de 10 %

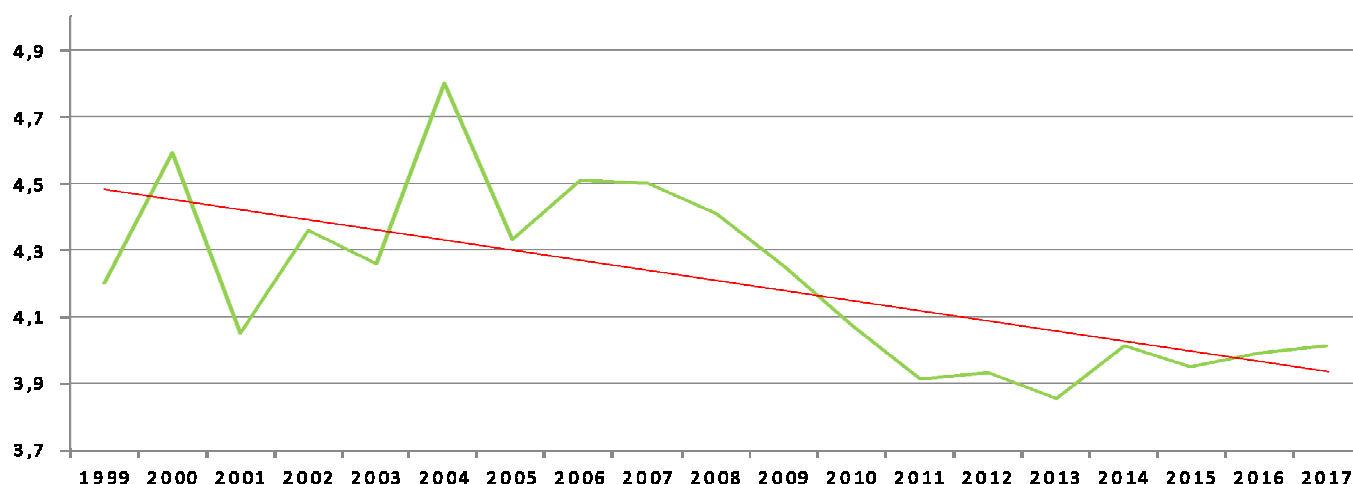
Dans le département, le locatif représente 26,9 % du parc, mais sa part a augmenté de 6,0 points par rapport à 2010.

LA DURÉE DU SÉJOUR

UNE DURÉE DE SÉJOUR DE 4,01 JOURS EN 2017
SOIT EN STABILITÉ PAR RAPPORT A 2016

Une tendance à la baisse depuis 1999

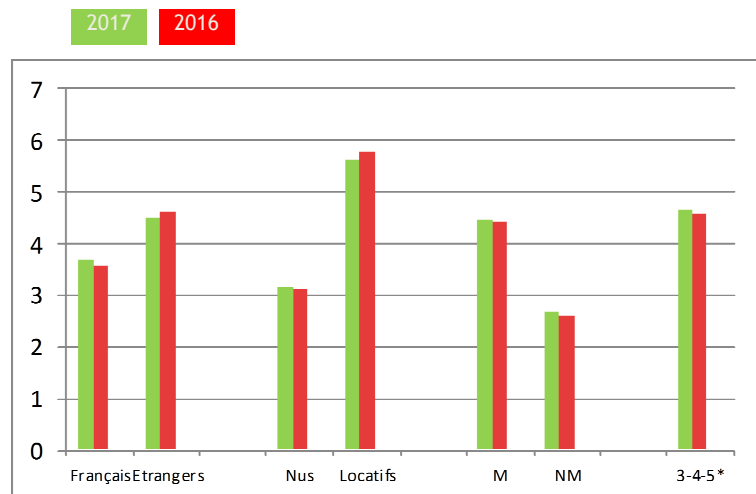
> La durée de séjour dans le département depuis 1999 (et courbe de tendance)



Entre 1999 et 2006, la durée du séjour a beaucoup fluctué, avec une durée moyenne « record » enregistrée en 2004 (4,8 jours). Mais depuis 2006, la tendance générale est à la baisse de la durée de séjour dans les campings d'Ille-et-Vilaine. Les campings ont atteint le niveau le plus bas en 2013 avec une durée de séjour de seulement 3,86 jours. Depuis plusieurs saisons, la durée moyenne de séjour dans les campings du département se stabilise autour des 4 jours (4,01 jours en 2017). Cette durée moyenne n'est plus que 3,95 jours si l'on inclut le mois d'avril.

La durée de séjour selon différentes caractéristiques

> La durée de séjour selon la nationalité, le type d'emplacement, le type de gestion et la catégorie du camping



En 2017, pour le département comme pour la Bretagne et la France, ce sont les emplacements locatifs qui enregistrent, les durées moyennes de séjour les plus élevées. Elles atteignent 5,62 jours cette année contre 5,77 en 2016. Les emplacements nus ont une durée de séjour beaucoup plus courte. Cette durée est de 3,1 jours en 2017, soit presque deux fois moins longue que celle enregistrée pour les emplacements locatifs.

Par ailleurs, on observe que les étrangers séjournent plus longtemps que les français dans les campings bretonniers. Ils y sont restés en moyenne 4,49 jours, en 2017, contre 3,70 jours pour les touristes français.

On dressera le même constat en comparant les campings avec une gestion marchande (M) qui ont une durée de séjour (4,46 jours en 2017) supérieure de 1,76 jour aux campings à gestion non marchande (NM). Sans surprise donc, les durées moyennes de séjour les plus longues ont été observées auprès de la clientèle étrangère ayant séjourné dans des campings à gestion marchande et ayant profité du confort des emplacements équipés : 6,25 jours. C'est 3,47 jours de plus que la durée moyenne de séjour de la clientèle française sur des emplacements nus dans les campings à gestion non marchande.

LE PARC HOTELLERIE PLEIN AIR

Le parc de l'hôtellerie de plein-air en Ille-et-Vilaine en 2017

Au 1^{er} décembre 2017 :

Un parc de 49 campings classés, équivalent à 5 468 emplacements (soit 111,6 emplacements / camping).

L'Ille-et-Vilaine représente 8,6 % de la capacité hôtelière bretonne en hôtellerie de plein-air.

30,8 % de la capacité sur 3 communes : Cancale, Saint-Malo et Saint-Briac.

Le Domaine des Ormes (Epiniac) représente à lui seul près de 13 % des emplacements classés du département.

Près de 30 % des emplacements en gestion municipale (27,6 %)

Plus de 3 terrains sur 4 classés 2 ou 3 étoiles.

29,3 % des emplacements sont « équipés » contre 70,7 % d'emplacements « nus ».

Mais 39,7 % d'emplacements équipés dans les campings à gestion marchande, et 98,1 % d'emplacements nus dans les campings à gestion non marchande.

Mais 42,8 % d'emplacements « équipés » pour les campings 3 à 5 étoiles, contre 11,9 % pour les campings 1 et 2 étoiles, et seulement 4,2 % pour les campings non classés.

L'ILLE-ET-VILAINE SELON LES DÉCOUPAGES RETENUS PAR L'INSEE

ZONAGE EPCI 2017 - HÔTELLERIE DE PLEIN AIR



Source : Enquête mensuelle de fréquentation dans les campings / Direction du Tourisme / DR INSEE

©Simon BOURCIER

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

44 square de la Mettrie - CS 60606 - 35706 Rennes cedex 7

Tél. 02 99 78 47 47

<https://pro.bretagne35.com>

Contact : Observatoire — observatoire@bretagne35.com


Haute Bretagne
Ille & Vilaine
TOURISME